



# 2<sup>ème</sup> Prix PAC – Montagne Noire

## Concours d'Arts Plastiques

### Organisation et Règlement

« ÊTRE NATURE »

#### Renseignements

05 63 61 44 16 / 07 68 39 53 77 – [artsetculture2@gmail.com](mailto:artsetculture2@gmail.com)

Ouvert le mercredi de 10h à 12h,

le jeudi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



## **1 - Présentation succincte (détail règlement du concours page suivante)**

Le concours PAC / Montagne Noire s'adresse aux artistes-amateurs et aux élèves des écoles publiques et privées du Tarn.

À la clé, de nombreux lots et une exposition de groupe au PAC en septembre 2019.

Le concours est organisé par le PAC (Pôle Arts & Cultures d'Aussillon), une association implantée dans le paysage culturel depuis 33 ans et dont la mission est de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Date limite de candidature le 24 mai 2019.

Les lauréats seront annoncés le 7 juin 2019, au moment du vernissage des Ateliers artistiques du PAC.

Il est prévu 12 lauréats se répartissant en 4 catégories.

Catégorie 1 : Elève de CE1, CE2, CM1, CM2 et de classe spécialisée (ULIS...)

Catégorie 2 : Elève de collège et en dispositif « Ulis collège » ou établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

Catégorie 3 : Elève de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel et en dispositif « Ulis-lycée » et lycées d'enseignement adapté (LEA)

Catégorie 4 : Adultes, à partir de 18 ans

Tous les participants devront concourir dans l'anonymat.

### **La thématique choisie pour cette 2<sup>ème</sup> édition est : « Être nature »**

Mots clés : terre, ressources, biodiversité, paysage, végétal, environnement, forêt, arbre, mutation, beauté, signes, traces, empreintes.

Le concours est gratuit pour les 3 premières catégories.

Pour les adultes, le prix d'inscription est de 10 € (montant de l'adhésion solidaire à l'association).

Tous les médiums et les techniques sont acceptés.

Possibilité de concourir en individuel ou par classe.

Les 12 oeuvres feront l'objet d'une exposition au Château de la Falgalarié à Aussillon (lieu d'exposition du PAC) en septembre 2019.

Les gagnants de chaque catégorie recevront de nombreux lots (chèques cadeaux, places de cinéma, cours de dessin, matériels pour loisirs créatifs et arts plastiques, livres etc).

Le 1er prix « adultes » recevra une dotation financière de 150 €, avec le soutien du Lions Club Castres-Mazamet.



## 2<sup>ème</sup> PRIX PAC-MONTAGNE NOIRE

### RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES 2019

#### « ÊTRE NATURE »

#### ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

Le Pôle Arts et Cultures d'Aussillon (PAC), association créée en 1985, domiciliée Château de la Falgalarié, rue Jacques Maast, 81200 Aussillon, organise le **Prix PAC – MONTAGNE NOIRE**, un concours d'arts visuels **ouvert aux artistes-amateurs et aux élèves des écoles du Tarn**.

Le concours se déroule du **28 janvier au 24 mai 2019**.

Cet appel à la créativité est doté de nombreux lots et donne lieu à une exposition de l'ensemble des œuvres lauréates au Château de la Falgalarié à Aussillon.

#### ARTICLE 2 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le PAC (Pôle Arts & Cultures d'Aussillon) est une association implantée dans le paysage culturel depuis 33 ans. Sa mission est de favoriser l'accès à la culture pour tous. Installée au cœur de la Falgalarié, quartier prioritaire de la politique de la ville, le PAC est soutenu par la ville d'Aussillon, le département du Tarn et des mécènes privés.

Parallèlement à sa programmation culturelle (expositions d'art contemporain, actions pédagogiques de sensibilisation à l'art, conférences, sorties culturelles), le PAC Pôle encourage les pratiques amateurs via des ateliers artistiques et culturels (peinture, dessin, photographie numérique, théâtre, art textile, danses sévillanes, histoire de l'art etc), animés par des professeurs qualifiés.

#### ARTICLE 3- THÈME

Le thème du concours est « ÊTRE NATURE »

**Mots clés : terre, ressources, biodiversité, paysage, végétal, environnement, forêt, arbre, mutation, beauté, signes, traces, empreintes.**

#### ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Ce concours est ouvert à tous les artistes amateurs ainsi qu'aux élèves des classes Élémentaire, Collège et Lycée scolarisés dans un établissement public ou privé tarnais.**

Possibilité de concourir en individuel ou par classe.

Le concours est gratuit pour les 3 premières catégories.

Pour les adultes, le prix d'inscription est de 10 € (montant de l'adhésion solidaire à l'association).

**Catégorie 1 :** Elève de CE1, CE2, CM1, CM2 et de classe spécialisée (ULIS...)

**Catégorie 2 :** Elève de collège et en dispositif « Ulis collège » ou établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

**Catégorie 3 :** Elève de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel et en dispositif « Ulis-lycée » et lycées d'enseignement adapté (LEA)

**Catégorie 4 :** Adultes, à partir de 18 ans

### **Tous les participants devront concourir dans l'anonymat.**

Seule la catégorie devra être lisible sur l'enveloppe scotchée au dos de l'œuvre.

Le nom, l'adresse personnelle, le téléphone, l'adresse email mail, l'école, la classe dans le cas d'une participation individuelle, l'école, la classe, l'adresse, le n° de téléphone, l'adresse email, dans le cas d'une participation collective, devront être inscrits sur le bulletin de participation, glissé dans une enveloppe qui sera fixée au dos de l'oeuvre par une bande adhésive (l'enveloppe ne sera pas collée).

Le fait de concourir entraîne l'acceptation des parents (ou du représentant légal) de la participation de leur enfant au concours.

Chaque adulte participant déclare être un artiste-amateur et l'auteur de l'oeuvre soumise.

### **Calendrier / infos pratiques**

**Date limite de dépôts des œuvres (sur place ou par courrier) :** vendredi 24 mai 2019

**Adresse :** les oeuvres devront être adressées à l'association Arts et cultures, Château de la Falgalarié, rue Jacques Maast, 81200 Aussillon.

**Heures d'ouverture :** mercredi de 10h à 12h - jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**Annnonce des lauréats :** vendredi 7 juin 2019 (au moment du vernissage des Ateliers du PAC).

**Reprise de l'œuvre non sélectionnée :** du 12 juin au 5 juillet 2019 (mercredi de 10h à 12h - jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h).

### **ARTICLE 5 : SUPPORT ET MATERIAUX ACCEPTES**

Tous les médiums et les techniques sont acceptées : dessin, collage, peinture, photo, vidéo, sculpture, bande-dessinée, textile, céramique etc

Le format maximum autorisé ne doit pas dépasser les 1m x 1m.

### **ARTICLE 6 - COMPOSITION ET DELIBERATION DU JURY**

Le jury, composé de 5 membres, est présidé par Françoise-Aline Blain, présidente du PAC, historienne et critique d'art à Beaux-arts Magazine, Parcours des arts et le Quotidien de l'art.

Il est composé de personnalités du monde de l'art et de membres du PAC.

### **ARTICLE 7 - LES RÉCOMPENSES**

Il sera décerné **12 prix** qui seront officiellement remis aux lauréats à Aussillon, lors de l'inauguration de l'exposition en septembre 2019.

**Les trois gagnants de chaque catégorie recevront de nombreux lots** (matériels pour loisirs créatifs et arts plastiques, livres, chèques cadeaux, cours de dessin, etc).

**Le 1<sup>er</sup> prix adultes recevra une dotation financière de 150 €, grâce au soutien du Lions Club Castres-Mazamet.**

### **ARTICLE 8 - ANNONCE DES RESULTATS**

Le palmarès sera dévoilé au Château de la Falgalarié à Aussillon. La liste des lauréats sélectionnés par le jury sera communiquée le 7 juin 2019. La remise de tous les prix aura lieu en septembre à Aussillon, lors de l'inauguration de l'exposition. Tous les participants seront informés par email et les résultats seront annoncés sur le site Facebook de l'association.

### **ARTICLE 9 - EXPOSITION DES ŒUVRES**

Les œuvres retenues par le jury seront exposées au Château de la Falgalarié.

Certaines des œuvres non retenues pourront faire l'objet d'un diaporama présenté aux mêmes dates.

### **ARTICLE 10 - PROMOTION DU CONCOURS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Par le fait de soumettre au concours une oeuvre, les participants, s'ils sont nommés, cèdent aux organisateurs, à titre gracieux, le droit de reproduire, de représenter, d'adapter et de communiquer au public la ou les oeuvres, dans le strict cadre de publications ou d'expositions directement liées au concours, et ce pour une période de 3 ans à compter de la date de publication des résultats du concours.

## **ARTICLE 11 – RESPONSABILITES**

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure le PAC se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

## **ARTICLE 12 – OBLIGATIONS**

Par le simple fait de soumettre un sujet, tout participant accepte le présent règlement, qu'il déclare avoir lu et compris. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Tout participant est informé et accepte que toute décision des organisateurs quant à l'application du présent règlement est définitive et sans appel, et qu'elle n'ouvrira aucun droit à indemnisation ou à négociation de quelque nature que ce soit. Dans le cadre du code de la consommation, article L121-41, le règlement est déposé auprès d'un huissier de justice.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

**Renseignements : 05 63 61 44 16 / 07 68 39 53 77 – [artsetculture2@gmail.com](mailto:artsetculture2@gmail.com)**



# **FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2019**

**2<sup>ème</sup> Prix PAC – Montagne Noire**

**Concours d'arts plastiques**

**A remplir en majuscules**

**Puis à glisser dans une enveloppe qui sera fixée au dos de l'oeuvre par une bande adhésive.**

Nom :

Prénom :

L'école (si candidature collective pour les établissements) :

Nom/prénom du responsable (si candidature collective) :

La classe :

Date de naissance + âge :

Adresse :

Téléphone :

Mèl. :